ARAS Association des Riverains de l'Aéroport de Sion

Case postale 43
1951 Sion

www.aras.ch

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 17.04.2019

Lieu : Restaurant de l'Aéroport à Sion
Heure : 19h00
Présidence : Schroeter Jean-Paul

Ordre du jour

1. Ouverture de l'AG - contrôle des présences
2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2018 (sur site Internet Aras)
3. Rapport du président
4. Rapport « aéroport civil »
5. Rapport « emplacement extérieur des Forces Aériennes »
6. Comptes au 31.12.2018
7. Rapport du vérificateur des comptes 2018 et décharge au Comité
8. Comité : nomination d'un caissier.
9. Stratégie 2019
10. Budget 2019
11. Divers et discussion

---

1. Ouverture de l'AG

Le Président ouvre la séance et remercie les membres présents pour leur fidélité. Il salue la présence de deux invités : MM. Jean-Yves BONVIN, Vice-Président de l'Association des usagers de l'Aéroport et Dominique AYMON, Président du Club de vol à voile de Sion.

Il cite les absences excusées du (e) :

- Président de la Ville de Sion, M. Philippe Varone,
- Vice-Président de la Ville de Sion, M. Christian Bitschnau,
- la Préfète du district de Sion, Mme Evelyne Crettex-Reber,
- la Directrice de l'Aéroport de Sion, Mme Aline Bovier-Gantzer,
- Chef de Service des Travaux publics de la Ville de Sion, M. Georges Joliat,
- la Présidente de la Commune de Grimisuat, Mme Géraldine Marchand-Balet,
- Président de la Commune de Savièse, M. Sylvain Dumoulin,
- Président de la Commune de Vétroz, M. Olivier Cottagnoud.

Et des membres : MM. Philippe Pralong, Christophe Clivaz, Jean-Luc Addor, Laurent Seppey, Peter Zahnd, Alexis Voide, Alfons Sidler, René Lorétan, Jean-Michel Constantin et Paul Tabin. Des collectivités, agences immobilières et campings ont aussi formulé leurs excuses pour cette AG.

Les Assemblées de l'USPI et de la BCVs ainsi que le match de football Porto-Liverpool sont probablement à l'origine de ces désistements. Il devient de plus en plus difficile de trouver la bonne date pour une telle activité.

L'effectif de l'Association reste stable : 180 entités représentant des membres individuels, des collectivités telles que campings, agences immobilières ou autres PPE continuent de nous soutenir.

Nous enregistrons la démission de M. Dietmar Kwist, qui a déménagé.

M. Daniel Gorin, notre fidèle trésorier, ainsi que MM. Philippe Theytaz et Emile Moix, membres, sont décédés. Une minute de silence est accordée par l'Assemblée en leur mémoire.

2. Adoption du PV de la dernière AG 2018

L'assemblée valide le PV AG 2018 sans question, ni commentaire particulier.

3. Rapport du Président

Face aux grands aéroports de Genève, Zürich et Bâle/Mulhouse, qui tournent tous à plus de 15 Mios de passagers par année, les aéroports régionaux sont actuellement pratiquement tous en sursis et doivent se trouver des activités diversifiées ; les créneaux les plus juteux sont : les vols d'affaires, les vols commerciaux et la formation et tous s'y engouffrent. Tous sont sous perfusion.

La Confédération qui leur accorde une enveloppe annuelle de 30 Mios de francs de subvention, étudie la possibilité de la réduire de 7 Mios d'ici 2020.

L'aéroport des Eplatures à la Chaux-de-Fonds veut continuer à exploiter les vols civils réguliers ; son Directeur estime que les grands aéroports arrivent à saturation et qu'une partie du trafic pourrait se reporter sur les aéroports régionaux.

Celui de Berne-Belp souhaite établir une nouvelle stratégie, car leurs chiffres sont dans le rouge pour 2018 et probablement pour 2019. La faillite de Sky Work Airlines et la cessation de ses activités en est l'une des causes. La Confédération avec ses vols, ne contribue qu'à un peu plus de 10% du chiffre d'affaires ; le volume de passagers pour l'aviation d'affaires, les vols en hélicoptères et la formation ne sont pas suffisants pour sa rentabilité. De plus, les services de l'aéroport sont chers ce qui fait que les compagnies LOW COST ne s'y intéressent pas.

Swiss Aeropole SA exploite depuis 2017 les nouveaux équipements de l'aérôpole de Payerne qui veut devenir un centre de compétences aéronautiques et spatiales. La compagnie de jets d'affaires Speedwings s'y est installée. Leur stratégie ne diffère donc pas de celle des autres aéroports : vols d'affaires. Cela fait un concurrent de plus et proche de Genève.

L'aérodrome de Saint-Gall-Altenrhein, pour survivre, a créé sa propre compagnie qui possède le monopole sur la liaison vers Vienne en Autriche.

Lugano a plongé dans les chiffres rouges (2,6 Mios de francs) après la faillite de la compagnie DARWIN Airlines qui assurait les vols réguliers entre Genève et Lugano (environ 40'000 passagers). 20% des vols entre Zürich et Lugano ont été annulés. Ainsi, le nombre de passagers a plongé en-dessous de 150'000 alors que dans les belles années il y en avait plus de 280'000 en 2000. La proximité de Milan /Malpensa et la ligne ferroviaire à travers le Gothard ne sont pas étrangers à cet état de fait. La ville de Lugano a injecté dans la société anonyme créée en 2005 plus de 30 Mios de francs.

Le constat est donc défavorable, parfois alarmant pour les différents aéroports et aérodromes en Suisse. Comment peuvent-ils survivre ? C'est là un casse-tête permanent. On constate que les autorités régionales soutiennent financièrement les infrastructures des aéroports mais ne subventionnent pas de lignes saisonnières ou annuelles.

L'aéroport de Sion n'échappe pas à la règle. Son déficit annuel, de l'ordre de 2,5 à 3 Mios de francs, est couvert à parts égales par la Ville et le Canton. Comment alors assurer sa pérennité ?

Si l'on reprend les grandes lignes présentées par le Comité de Pilotage (COPIL) conduit par MM. Darbellay et Varone, respectivement Conseiller d'Etat et Président de la Ville, celles-ci représentent à peu près la même stratégie que celle des aéroports régionaux de Suisse cités plus haut : vol d'affaire et vol commercial selon un modèle rentable, MAIS avec la contrainte de demeurer un aéroport de dégagement militaire.

Or que s'est-il passé à Sion durant l'année 2018. Tout d'abord, il y a eu l'interruption des négociations avec la compagnie POWDAIR qui voulait assurer, durant tout l'hiver, 7 à 8 liaisons internationales en Europe. Puis est venue l'annonce de la cessation des activités des vols réguliers assurés par Air Glaciers avec la Corse et la Croatie, pour cause de rentabilité et de vétusté des appareils utilisés. Finalement, Buchard Voyages annonce qu'il ne disposera pas d'avion pour ses activités 2019 en direction de Majorque, les compagnies contactées ne voulant pas effectuer le vol Zürich-Sion et retour à vide.

Ainsi, seule la compagnie Swiss a assuré un certain nombre de vols en décembre / février.

L'on peut donc s'apercevoir de la grande difficulté d'intéresser des compagnies pour assurer un chiffre d'affaires et faire tourner financièrement un aéroport régional. Un travail de Titan doit absolument être effectué si nos autorités veulent atteindre leurs objectifs, sinon le projet risque de capoter. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la prochaine séance du COPIL, annoncée par courrier à tous les participants, pour le premier trimestre 2019 et qui n'a toujours pas eu lieu.

Je reprends ici les mots que j'avais prononcés l'an dernier lors de notre AG 2018 :

« Un plan directeur avec un agenda doit être établi dans les plus brefs délais. Pour définir les contours de cette nouvelle entité, les budgets de fonctionnement et d'investissement, les départements et les différents postes, pour trouver les bonnes personnes et les bons partenaires, bref en un mot, mettre en place une

société de gestion bien rodée, il faudra du temps. Or il y a une date butoir à tout ce processus : Le 31.12.2020, date à laquelle le DDPS ne participera plus en termes de frais de fonctionnement et d'investissement. »

A ce jour, nous n'avons aucune indication à ce sujet. Que se passe-t-il dans les hautes sphères de notre Canton ? Tout le monde s'interroge !

Si en termes stratégiques, le dossier n'avance pas ou peu, sur le terrain par contre, la Direction avec les différentes entreprises a redoublé d'efforts. La mise en conformité de l'aéroport aux normes de l'OFAC, avec les travaux de rénovation partiels du tarmac NORD, a débuté : fosses de récupération des eaux de surface, prises de GPU installées dans le sol, nouveau macadam ainsi qu'emplacements et voies de roulement tracés sur la piste. La première partie, soit environ un tiers du tarmac, fut inaugurée début décembre.
La suite des travaux se fera en 2022, selon le budget et le calendrier récemment modifiés (Nicolas Gapany vous en donnera les explications tout à l'heure). Cet aménagement doit permettre de réceptionner des avions de type Embraer, Airbus A320 ou Boeing 737.

L'Aras a suivi ses travaux et ses objectifs restent toujours les mêmes :

- **Ne pas être une entrave et favoriser le développement de l'aéroport,**

- **Surveiller l'aménagement de la place avec pour objectif : la protection du Riverain.**

A l'occasion des différentes séances auxquelles nous avons participé en 2018, COPIL ou Direction de l'Aéroport, nous avons pu faire part de nos exigences qui ont été entendues et appliquées totalement, partiellement ou sont en cours de négociation :

- Mur anti-bruit au Nord et ce sur toute la longueur
- Aménagement du tarmac côté Nord avec des GPU au sol limitant ainsi les nuisances sonores et polluantes
- Rassemblement des activités hélicoptères côté SUD-EST
- Déplacement au maximum des activités bruyantes du Nord vers le Sud. Des locaux militaires se libéreront progressivement.
- Diminution des nuisances sonores et chimiques au sol et en approche avec les différentes compagnies usagères de l'aéroport.

Côté militaire, la situation est devenue on ne peut plus claire. Suite à notre courrier de janvier 2019 adressé directement au Divisionnaire Bernhard Müller, commandant des Forces aériennes, nous avons reçu une réponse écrite, claire et concise, très bien documentée qui ne laisse planer aucun doute sur les objectifs futurs des Forces aériennes. C'est un NON sur un retour éventuel des jets à réaction sur la place sédunoise. J'y reviendrai tout à l'heure dans mon rapport sur l'Emplacement Extérieur de Sion, nouvelle désignation attribuée à la Base aérienne dans le cadre militaire.

J'en ai terminé avec mon rapport présidentiel.
Je vous remercie pour votre attention.

4. Rapport « aéroport civil » - constructions, COPIL et nuisances

CONSTRUCTIONS

L'Aras remercie la Municipalité de Sion, représentée par M. Christian Bitschnau et M. Georges Joliat ainsi que la directrice de l'aéroport Mme Aline Bovier-Gantzer pour l'accueil qu'elles réservent à son Comité lors de leurs séances bilatérales ; tous les documents discutés avec l'OFAC sont présentés tels quels à l'Aras et lui sont mis à disposition.

Nous vous présentons ici les plus importants :

a. Projets terminés :

1. Paroi antibruit Nord – Est jusqu'au Service du Feu réalisée.

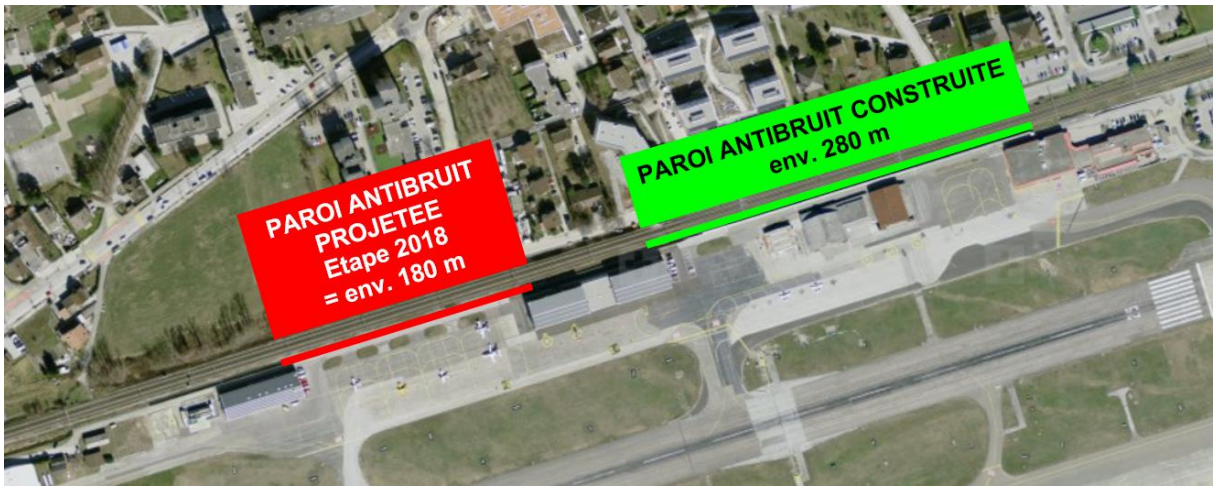

2. Tarmac NORD avec 2 GPU (partiel – suite en 2022)

500'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00	Investissements annuels
6'500'000.00	6'000'000.00	4'500'000.00	3'000'000.00	1'500'000.00	Investissements cumulés

Remarque : Le projet Rabbit Line (point c.2 de cette présentation) est devenu prioritaire ; les travaux Tarmac Nord sont décalés de 2 ans.

3. **Mise en conformité des marquages de la piste en herbe pour le Club de vol à voile.**

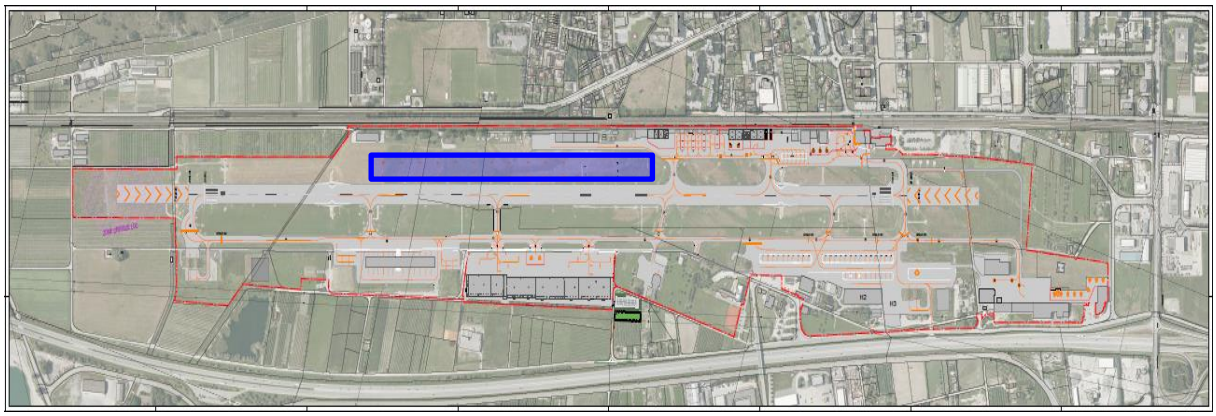

4. **Agrandissement de l'aérogare : réception et départ. Deux halls d'attente de 60 places environ.**

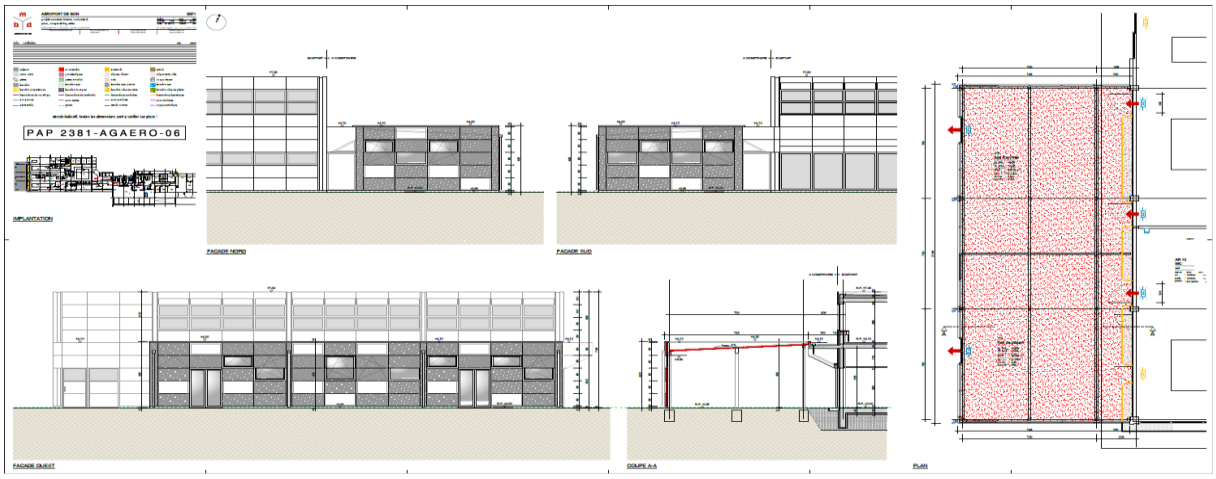

b. <u>Projets autorisés par l'OFAC</u> :

1. **Développement de la zone NORD – EST : en attente d'investisseurs. Demande de prolongation d'autorisation à l'OFAC en cours.**

2. **Halle Hélicoptère-Service (projet Hélialps) : L'autorisation de construire a été prolongée jusqu'au 30.05.2020 (dernier report).**

3. **Parking longue durée (validé par l'OFAC mais budget refusé par le Conseil Général)**

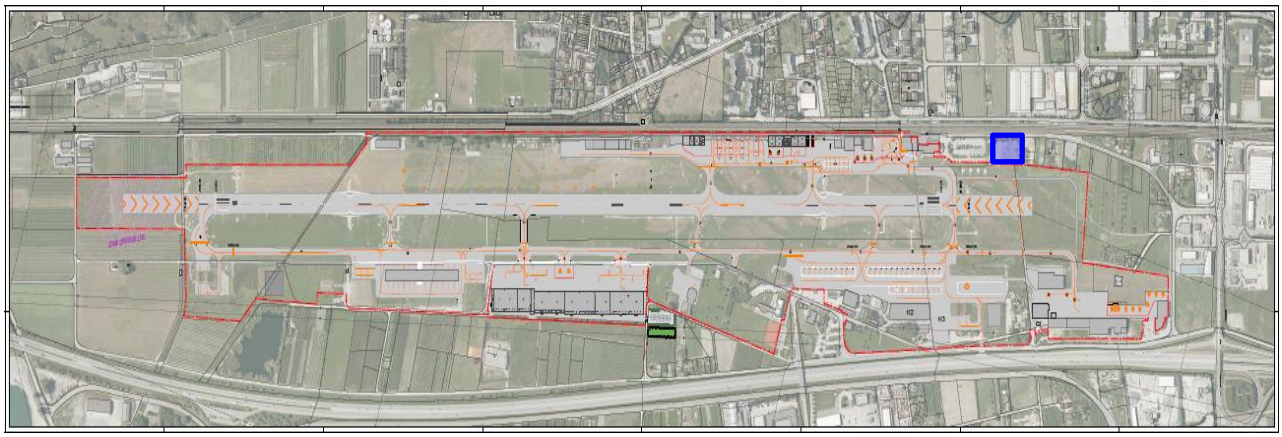

L'OFAC a validé le projet parking longue durée le 13.07.2018
Le Conseil Général a refusé le budget de Frs 100'000.- lors de sa session du 18.12.2018

c. <u>**Procédures PAP (procédure d'approbation des plans)**</u> :

1. **Approche GPS Projet CHIPS BIETSCHHORN**

Aras Association des Riverains de l'Aéroport de Sion

Approche GPS Projet CHIPS BIETSCHHORN

Vol d'essai « A320 » du 10.09.2013

Entrée en vigueur de la procédure le 2 février 2016

En attente de l'autorisation définitive de l'OFAC

2. **Rabbit Line : approche piste 25 -> 8 pylônes à construire pour l'arrivée en 25 – côté Sierre. Projet préféré à l'approche CHIPS.**

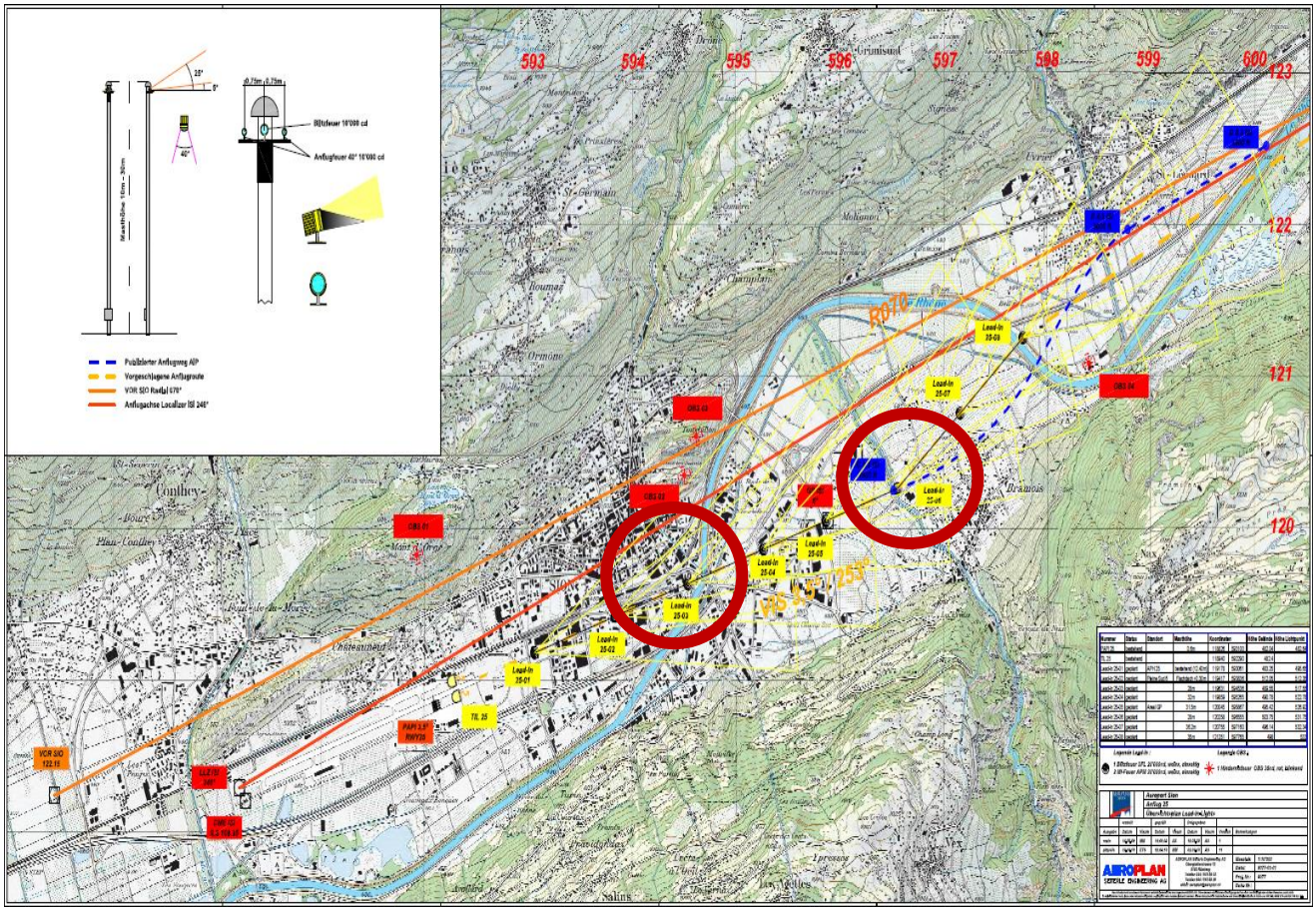

3. **Concept carburant : ravitaillement individuel direct**

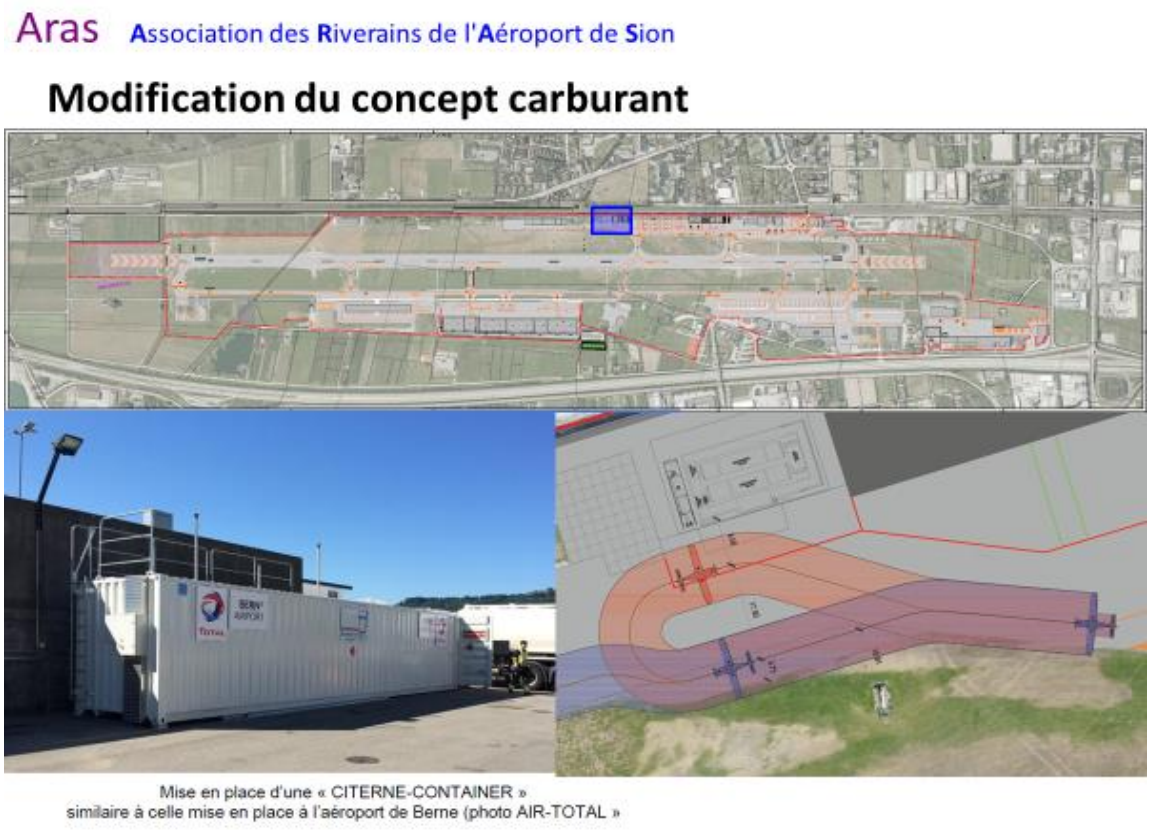

c. **<u>Analyses aéronautiques et études</u>** :

1. **Déplacement des activités du GVM dans les bâtiments des Vergers mis à disposition par Arma Suisse : effectif au 01.10.2020 avec aménagement d'un musée du Sauvetage. La dernière maison en bois côté Nord sera déplacée sur ce site.**

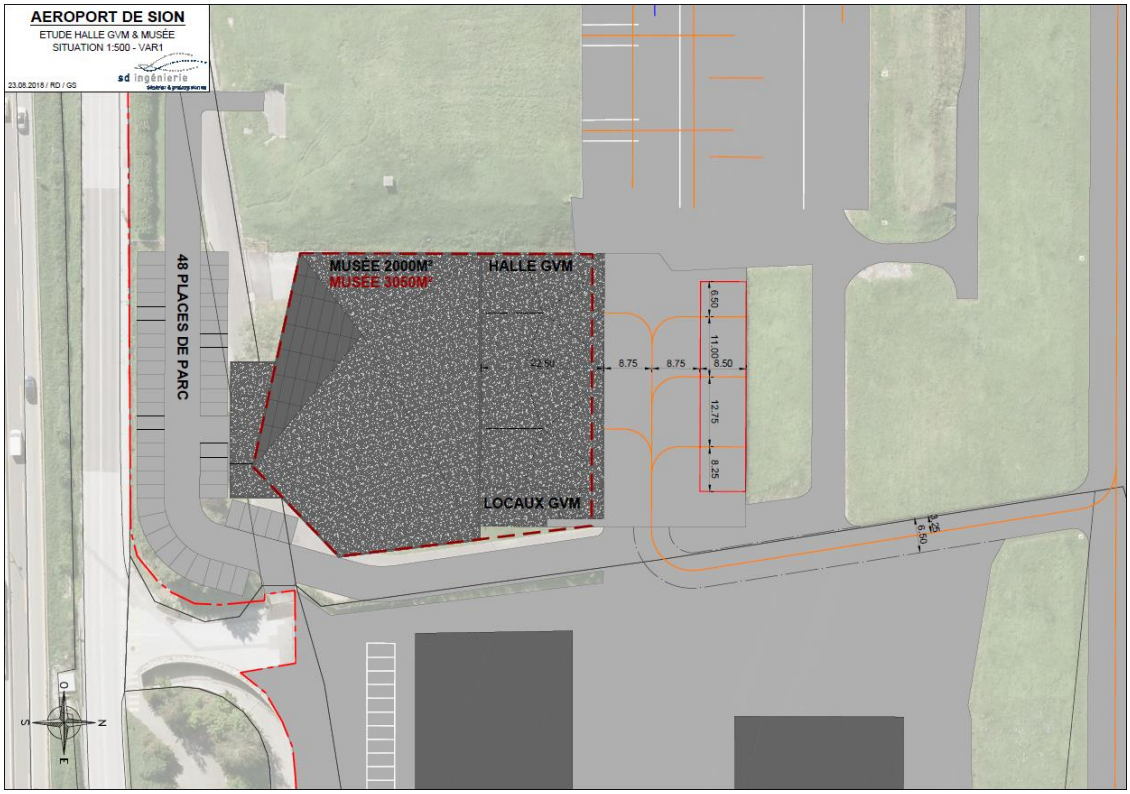

2. **Entretien et réfection de la clôture de l'enceinte de l'aéroport : construction d'un mur anti-bruit jusqu'à la STEP.**

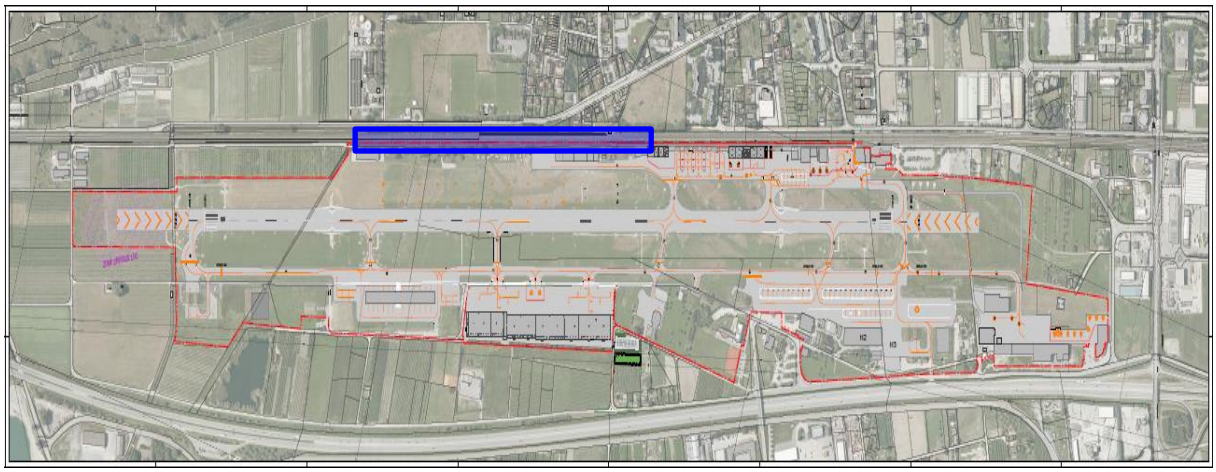

3. **Projet MALS PLUS : nouveau radar système permettant de guider les avions lors de l'approche, en remplacement du système Quadradar utilisé actuellement et devenu désuet.**

Tous ces éléments ont été tirés du procès-verbal de notre dernière séance du 11 avril 2019 avec la Direction de l'Aéroport et le Vice-Président de la Ville. Merci à Mme Aline Bovier-Gantzer et M. Christian Bitschnau.

<u>COPIL</u>

Deux dates importantes dans le cadre des travaux de ce groupe de travail :

- **<u>01.01.2020</u>** : création d'une société de projet qui recevra de la Ville la concession et pourra ainsi préparer cette société anonyme de type PPPI – partenariat privé public institutionnel qui devra gérer l'aéroport.

- **<u>01.01.2023</u>** : cette société d'exploitation conduite par un opérateur privé, spécialisé dans la gestion des aéroports, sera en fonction.

NUISANCES

Plusieurs thèmes concernant les nuisances produites par les utilisateurs de l'aéroport civil ont été débattus au cours de cette Assemblée Générale :

- **Nuisances sonores GRELY** :

  TAG Aviation s'est équipé en GPU mobiles pour pallier les carences des GPU au sol qui ne pourront pas être remis en service. Des prescriptions très strictes ont été mises en place et sont respectées à la satisfaction de l'Aras. En cas de problème, l'Aras est immédiatement avertie.

- **HUNTER et autre VENOM** :

  Un programme annuel est préparé par le groupe Amici, puis transmis à la Direction de l'Aéroport. L'Aras en a demandé copie afin de pouvoir publier l'information.

- **Routes de vols hélicoptères basés et non basés venant des régions situées au SUD, SUD-OUEST** :

  Les hélicoptères venant des régions Nendaz / Verbier survolent les campings lors de leurs entrées et sorties de l'aéroport.

  Sur proposition de l'Aras, une solution a été mise en place par la Direction de l'Aéroport mais elle doit être validée par l'OFAC. Nous attendons toujours la réponse.

- **Hélicoptères d'épandage** :

  Les hélicoptères d'épandage ont été déplacés au centre Agroscope de Conthey. Le site de Sion n'est plus conforme et celui de Conthey doit être complètement aménagé, selon le postulat d'Emmanuel Chassot, député suppléant, déposé au Grand Conseil en mars de l'an dernier.

- **Vol à Voile – avions remorqueurs** :

  Les avions remorqueurs lors de leur retour après largage des planeurs, ont tendance à virer au-dessus de la tour des Bouleaux et des habitations environnantes. Pour des raisons de sécurité, l'Aras demande au Président du Club de vol à voile, M. Dominique Aymon, présent à l'Assemblée, de voir ce qui pourrait être fait en termes de sécurité. Celui-ci s'engage à éventuellement faire corriger les trajectoires et les altitudes de vols. Nicolas Gapany documentera (jour et heure) Dominique Aymon sur les éventuelles « incartades » de façon à identifier les pilotes.

- **Horaire aéroport :**

  Les horaires sont les suivants :

  - Du 1 avril au 30 septembre : 07 :00 – fin du crépuscule mais au plus tard 20 :00.
  - Du 1 octobre au 31 mars : 08 :00 – fin du crépuscule mais au plus tard 20 :00

  Des autorisations payantes peuvent être données après :

- De 20 :00 à 21 :00 par le Personnel de l'Aéroport.
- De 21 :00 à 23 :00 par la Direction de l'Aéroport.
- Après 23 :00 par l'OFAC sur présentation d'un argumentaire.

Ces cas de figure ne sont pas valables pour des missions de sauvetage. Celles-ci peuvent se dérouler à n'importe quelle heure de la nuit.

5. Rapport « Emplacement extérieur des Forces aériennes »

Dans le rapport sur la Base aérienne de Sion en 2018, quelques éléments importants à négocier avec le DDPS et Arma Suisse avaient été mis en exergue pour le futur de l'aéroport de Sion :

- La négociation de certains secteurs militaires vides actuellement qui pourraient être rapidement utilisés à des fins civiles. Exemple : les bâtiments du Verger pour l'Aéro Club.
- La reprise des frais de fonctionnement de la tour de contrôle et des systèmes nécessaires au contrôle aérien à partir du 01.01.2021. Facture annuelle : Frs 3,5 Mios
- La négociation pour l'entretien des infrastructures avec la Confédération qui ne payera plus un centime, à partir de fin 2021.
- Aucune taxe (atterrissage, bruit, approche Skyguide) ne sera perçue pour tous les types d'aéronefs militaires (jets, propellers et hélicoptères) posant à Sion dès 2022. Ainsi la renégociation du forfait annuel de CHF 300'000.- qui a été signé dans la convention 2017, pour l'ensemble des prestations de l'Aéroport, en tant qu'aéroport de dégagement, doit être lancée.

A ce jour, aucun de ces éléments n'a délivré de réponses claires et précises. Le COPIL, dans ce cas aussi, doit absolument mettre les bouchées doubles pour trouver des solutions. Mais tout cela n'est pas le problème direct de l'Aras.

Dans le rapport présidentiel, je vous ai parlé de notre courrier adressé au divisionnaire Müller. Sa réponse nous est parvenue début mars 2019, bien documentée et précise. Notre courrier était scindé en plusieurs parties :

- **EMPLACEMENT EXTÉRIEUR DE SION – UTILISATION FUTURE.**

Notre argumentaire : piste et abords à l'état de neuf – bâtiments non utilisés ne sont pas mis à disposition - maintien du niveau de formation personnel Skyguide – maintien d'un groupe de mécaniciens – construction d'un radar MALS PLUS laissent supposer une activité future plus intensive.
Réponse : La dissolution de la Base aérienne a été prononcée pour des raisons financières ; elle est confirmée par l'accord signé en décembre 2016 avec le Canton et la Municipalité.
La libération des locaux est en cours (mise à disposition de Arma Suisse) et des contrats de location ont déjà été signés.
Les survols sont absolument nécessaires pour Skyguide et seront systématiquement annoncés.
Le détachement de maintenance sera dissous au 31.12.2019.
Le système d'approche MALS remplacera le système actuel QUADRADAR ; il permettra d'intégrer directement et d'une manière dynamique, les mouvements civils dans le flux de l'espace aérien.

- **MOUVEMENTS OPÉRATIONNELS.**

Notre argumentaire : nombre de vols en augmentation – exercices dans le ciel valaisan se multiplient – la surveillance aérienne PA24 / 7 sur 7 et Sion est base de dégagement – les exercices de nuit vont doubler (lundi et mercredi) – planification de vols d'évaluation des nouveaux avions de combat d'avril en juin laissent supposer une utilisation plus intensive de l'espace aérien et de l'emplacement extérieur de Sion.

Réponse : Le nombre de vols en 2018 a diminué : 2017 : 5845h de vol FA/18 (600h à l'étranger) et 2220h de vol Tiger ; 2018 : 5676h de vol FA/18 (545h à l'étranger) et 1829h de vol Tiger.
Les missions PA24 sont liées à des situations d'urgence et le déroutement sur Sion ne serait dû qu'à des problèmes techniques ou une fermeture de la Base de Payerne. Probabilité infime.
Les vols de nuit se limitent au lundi (sous réserve le mardi) d'octobre à mars. Un vol opérationnel pourrait avoir lieu le mercredi lors de la relève des pilotes de PA24.
Les validations de licence Skyguide se font à 50% avec jets à réaction et 50% avec des avions à hélice.
Il n'est pas prévu d'effectuer des missions à Sion dans le cadre de l'évaluation du nouvel avion de combat. Il n'y aura aucun report de vol FA/18 sur Sion.

- **RÉPARTITION DES VOLS EN SUISSE.**

Notre question : Une meilleure répartition des vols entre les Grisons et le Valais serait souhaitable.

Réponse : Payerne vole sur les Alpes bernoises, vaudoises et valaisannes ; Meiringen sur les Grisons et Glaris.

- **PÉRIODE DE TRANSITION FA/18 <-> NOUVEL AVION DE COMBAT.**

Notre question : Report de vols FA/18 sur Sion ? Utilisation de l'emplacement Sion ?
Réponse : L'introduction du nouvel avion se fera par phase combinant la diminution des vols FA/18 avec sa mise en service. Pas de vol supplémentaire.

Ainsi donc, comme vous pouvez le constater à travers ces quelques éléments de réponse, l'emplacement extérieur de Sion ne sera pas utilisé d'une manière intensive et restera une base de dégagement utilisée uniquement en cas de problèmes météorologiques ou techniques.

Tout porte à croire que les Forces Aériennes vont ainsi respecter la stratégie mise en place dans le plan DEVA (Développement de l'Armée) et ses directives pratiques et financières (diminution de 1/3 du parc mobilier et immobilier).

Ce courrier nous rassure pleinement sur la réelle diminution des nuisances sonores et polluantes dans la vallée du Rhône, avec la réduction drastique du nombre de mouvements militaires depuis l'aéroport de Sion (2018 : 36 mouvements de Tiger et 66 de FA/18, soit 102 au total contre 2696 mouvements au total sur l'année 2017).

Durant cette année 2019, resteront quelques mouvements lors de contrôles techniques de jets qui ne devraient pas dépasser le nombre de mouvements de 2018. Des passages à basse altitude pour le maintien de leur licence au personnel Skyguide seront aussi effectués. Ces derniers étant planifiés, sont annoncés à l'avance par la Base Aérienne de Payerne, avec laquelle nous entretenons d'excellents rapports de franchise et d'ouverture.

Les évolutions dans le ciel valaisan continueront par contre et là, il nous sera difficile d'obtenir la diminution espérée, les Forces Aériennes devant absolument assurer les opérations de sécurité et surveillance, tout en continuant à s'entraîner au combat.

6. Comptes au 31.12.2018

La fortune de l'Association au 31.12.2018 se monte à Frs 9'063.90.
Les entrées sont de Frs 1710.- et les dépenses de Frs 2344.95.

7. Rapport du vérificateur de comptes et décharge au Comité

La vérification des comptes au 31.12.2018 s'est déroulée le 15.01.2019, dans les bureaux du vérificateur de comptes, Me Philippe Pralong. Son rapport affirme que les comptes ont été tenus avec exactitude.

En l'absence de Me Philippe Pralong, excusé, M. Olivier Delaloye, membre du Comité, procède à la lecture de son rapport.

L'Assemblée approuve les comptes 2018 et donne décharge au Président pour la parfaite tenue de la comptabilité.

8. Comité : Nomination d'un Caissier

Suite au décès de notre cher ami Daniel Gorin le 5 janvier 2019, le poste de caissier est à repourvoir. Aucun candidat ne s'est proposé, ni ne se propose. Votre Président qui en a assuré l'intérim, continuera d'en assumer le mandat tout en cherchant la perle rare.

Un membre du Comité, Yves Balet, ancien Président de l'Aras de 2003 à 2009, présente sa démission qui est accepté par l'Assemblée Générale. Il reste à disposition pour les éventuelles informations sur les cadastres et autres fiches PSIA. Remerciements et félicitations lui sont adressées par l'Assemblée.

9. Stratégie 2019

AVIATION CIVILE : AMÉNAGEMENT - ROUTES DE VOLS - NUISANCES

- Finalisation mur anti- bruit NORD – prolongement et rehaussement ;
- Aménagement tarmac NORD et Village bois : fin de réaménagement – suivi ;
- Dernière maison du « Village bois » : transfert sur le site des Vergers ;
- Transfert de tous les hélicoptères sur FATO EST ;
- Hélicoptères d'épandage – aménagement du site Agroscope ;
- Hélicoptères – route de vols SUD-OUEST / suivi de sa mise en œuvre ;
- Avions remorqueurs planeurs – retour sur piste – suivi ;
- Diminution des nuisances sonores et polluantes « inutiles » - Hunter et Venom - suivi.

AVIATION MILITAIRE : EMPLACEMENT EXTÉRIEUR DE DÉGAGEMENT

- Maintien de la communication telle qu'actuelle avec les Forces aériennes ;
- Stratégie Forces aériennes 2019 / 2021 – suivi ;
- Nuisances de proximité – diminution des touch and go avec jets – suivi ;
- Skyguide - nécessité et facture – suivi ;
- Evaluation du nouvel avion de combat – suivi ;
- Espace aérien occupé en permanence - suivi des évolutions.

GLOBAL : DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT CIVIL

- Adaptation des paramètres de protection des riverains aux vols civils charters et autres jets à réaction civils ;
- Vols aux instruments GPS / entrée Rabbit Line – suivi ;
- Travaux du Comité de pilotage COPIL : plan directeur – agenda – budgets – opérateur – investisseurs – suivi ;
- Contact Aras – ASIC (association des communes riveraines de la base aérienne de Payerne) – à intensifier.

10. Budget 2019

Le budget 2019 de l'Aras est conforme avec les traditionnels frais annuels : envois de cotisation et de convocation à l'Assemblée Générale, frais de CCP, de Comité et d'Assemblée Générale.

Un poste fixe de Frs 500.- annuel a été prévu pour les frais de maintenance du site www.aras.ch , comprenant la gestion du nom de domaine, l'hébergement du site et les diverses publications. Ce poste sera assumé par la société HIBOO.COM gérée par M. Olivier Delaloye, membre du Comité.

Le budget 2019 est validé par l'Assemblée Générale, tel que présenté.

11. Divers

La Confédération a déjà diminué en cette année 2019 l'enveloppe subsides aux aéroports régionaux des Frs 7 Mios.

L'aéroport a un contrat forfaitaire annuel de Frs 3,6 Mios avec Skyguide, facture qui sera payée intégralement par les Forces aériennes pour 2019 et probablement 2020. Les taxes d'atterrissage et de décollage sont encaissées directement par l'aéroport. Mais quid pour les années suivantes ? Ce n'est pas aux contribuables sédunois d'assumer à raison de 50%, ces dépenses supplémentaires qui s'ajoutent aux Frs 3 Mios de déficit annuel, dont la Ville assume aussi le 50%.

Les GPU diesel mis à disposition par l'Aéroport pour les jets à réaction qui se trouvent au SUD EST ne sont pas utilisés. A rappeler à la Direction de l'Aéroport.

Il est demandé aux membres de signaler par mail ou par téléphone, tout problème ou nuisance généré par les usagers de l'aéroport. Ainsi le Comité pourra traiter ces points avec la Direction de l'Aéroport lors des séances prévues à cet effet. Des interventions en direct sont contre-productives.

L'Assemblée propose au comité d'inviter à la prochaine AG, M. Péclard, président de l'ASIC.

Remerciements sont adressés au Comité pour le travail accompli et le nombre d'informations apportées.

La séance est levée à 20h45.

Schroeter Jean-Paul, 17 avril 2019

Une verrée et des plats valaisans sont offerts aux participants.

NB :

- Un grand merci à M. Jean-Yves Bonvin - Vice-Président des usagers de l'Aéroport de Sion - pour sa contribution à l'excellente qualité de cette Assemblée Générale.

- Merci à M. Bernard Fellay, gérant du Restaurant de l'Aéroport de Sion qui nous a offert la location de la salle.